

Protection Maternelle Infantile (PMI)

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) est un service du Conseil départemental du Val-d'Oise, qui accueille les parents et futurs parents, afin d'informer et d'assurer le suivi et l'accompagnement des enfants de moins de 6 ans.



© Pierrelaye

Le service est composé d'une équipe pluridisciplinaire (une secrétaire, une puéricultrice, un médecin de PMI, une sage-femme, une psychologue) qui assure les missions suivantes :

- entretiens prénataux avec une sage femme sur le centre de PMI d'Herblay
- consultation avec un médecin (suivi médical de prévention)
- consultation avec une puéricultrice, pour répondre aux questions concernant l'alimentation, le sommeil, poids/taille, développement psychomoteur, mode d'accueil chez une assistante maternelle)
- entretiens avec un(e) psychologue sur le centre PMI d'Herblay

Comment se passe un suivi PMI ?

- **L'accueil** : la secrétaire est présente pour vous accueillir et vous orienter. A la naissance de votre enfant, elle vous adresse un courrier vous invitant à rencontrer la puéricultrice lors de ses permanences.
- **Les entretiens prénataux** : la sage-femme vous propose, par courrier, un rendez-vous pour l'entretien du 4ème mois de grossesse. Les rendez-vous peuvent être modifiés auprès de la secrétaire.
- **Les consultations de la puéricultrice**, professionnelle de la petite enfance, assure une consultation hebdomadaire pour répondre à vos questions concernant votre enfant (alimentation, sommeil, poids/taille, éveil, développement psychomoteur, mode d'accueil...). La permanence a lieu le jeudi de 14h00 à 17h00 (sur rendez-vous). Un rendez-vous peut être donné en dehors de cette plage horaire si besoin.
- **Les consultations médicales** : elles sont assurées par un médecin sur rendez-vous. Elles permettent d'assurer le suivi régulier de votre enfant dans un cadre préventif (vaccination, développement psychomoteur...).
- **L'entretien avec la psychologue** : vous pouvez prendre rendez-vous pour toute question concernant la relation parents-enfants. Les rendez-vous sont à prendre au **01 34 33 53 80**.

Les consultations

- Les consultations de la puéricultrice ont lieu sur rendez-vous les jeudis après-midi.
- Les consultations pédiatriques ont lieu sur rendez-vous un vendredi par mois.

Coordonnées

42 bis, rue Victor Hugo (bâtiment à côté de la mairie)
95480

Pierrelaye

[01 34 33 53 70](tel:0134335370)

Infos pratiques

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 13h30 - 17h
- Mardi : 13h30 - 17h
- Mercredi : 13h30 - 17h
- Jeudi : 13h30 - 17h
- Vendredi : 13h30 - 17h